



Appel à manifestation d'intérêt à destination des cités éducatives

Cités éducatives et discriminations : S'outiller pour ouvrir le champ des possibles

L'IREV, centre de ressources de la politique de la ville des Hauts-de-France propose de mobiliser, **à une échelle locale et à titre expérimental**, les acteurs des cités éducatives à l'occasion du cycle de qualification **"Cités éducatives et discriminations : S'outiller pour ouvrir le champ des possibles"**.

En effet, l'ouverture du champ des possibles est une ambition forte du programme des cités éducatives et témoigne de nombreux engagements locaux afin d'accompagner les élèves à se projeter, à entreprendre, à faire tomber des barrières qui restreignent trop souvent leurs choix. Pourtant, de nombreux défis sont à relever et méritent d'être débattus et partagés collectivement. De moindres opportunités, un capital relationnel plus faible, des phénomènes d'autocensure et des discriminations contribuent à la fois à accentuer les inégalités de diplomation et d'insertion mais également à impacter la continuité des parcours des jeunes issus des quartiers de la politique de la ville.

Prévenir les discriminations en faveur de l'accès au stage : un engagement nécessaire mais pas suffisant

Afin de pallier ces difficultés, de nombreux territoires se mobilisent en faveur de l'accès aux stages de troisième. En effet, il peut s'agir d'une étape difficile pour certains jeunes des quartiers qui vont être confrontés aux premières expériences de **discrimination**. Pour autant, les acteurs de la communauté éducative ne sont pas toujours conscients, informés de ces situations, ni outillés pour y faire face. Si la recherche de stage en milieu professionnel constitue une étape importante dans la lutte contre les inégalités, les efforts à entreprendre ne sauraient se circonscrire à l'accès aux stages, ni se résumer à renforcer les dispositifs d'égalité des chances. Initier la réflexion sur les discriminations en partant des enjeux liés aux stages permettrait de comprendre l'aspect systémique des phénomènes discriminatoires et d'analyser les différentes étapes du parcours scolaire d'une nouvelle manière.

Dans la continuité de la journée de qualification et d'échanges proposée en juin dernier intitulée **« Mixité scolaire et orientation : Quel rôle pour les cités éducatives ? »**, l'IREV, propose à partir d'un **appel à manifestation d'intérêt** un accompagnement spécifique pour plusieurs cités éducatives.

Les ambitions de cette démarche :

Les enjeux seront de qualifier les acteurs des cités éducatives retenues sur les problématiques de discrimination dans un contexte (territorial, scolaire) marqué par une faible mixité sociale et scolaire. Ce travail se fera sur la base des expérimentations déjà menées sur d'autres territoires et des apports de la recherche.

Les objectifs seront de renforcer à la fois les **postures professionnelles, les outils et leviers mobilisables ainsi que les alliances éducatives, à savoir :**

- ✓ Repérer, prévenir et agir contre les propos stigmatisants et les comportements discriminatoires dans le parcours des élèves pour alimenter une culture de l'égalité durable et collective ;
- ✓ Bâtir un plan d'action pour mettre en place de nouvelles pratiques en faveur de l'égalité pour les jeunes des cités éducatives.

Le format proposé est le suivant :

- Un **cycle de qualification** de deux journées permettant de dessiner un plan d'action ;
- Un **entretien en visio conférence** pour ajuster le plan d'action pour chaque cité ;
- Un **temps de restitution et de partage** en visio conférence des enseignements, des perspectives, des limites. Ce temps aura vocation à mobiliser plus largement, au-delà des acteurs impliqués dans cette démarche de qualification ;
- L'expérimentation fera l'objet d'une **capitalisation** (document écrit de restitution) diffusée et partagée à l'échelle régionale afin d'en dégager des perspectives d'essaimage.

Le cycle de qualification sera animé par **Laurence UKROPINA**, formatrice et consultante pour le cabinet IDIL FORMATION CONSEIL, spécialisée sur les questions d'égalité et de cohésion.

Qui mobiliser ?

Votre cité éducative souhaite s'inscrire dans cette ambition d'égalité ? Mobilisez-vous collectivement pour participer au cycle de qualification qui aura vocation à rassembler deux à trois cités éducatives (soit un collectif de 20 à 30 personnes), issues des Hauts-de-France. Il est fortement recommandé de mobiliser la communauté éducative au sens large. L'implication du CPO, de la troïka et des acteurs élargis apparaît indispensable.

Votre implication

Constituer un groupe de participants à l'échelle de votre cité éducative pour :

- Participer aux **2 journées de qualification** en présentiel (lieu à définir en lien avec un des sites disposés à accueillir le groupe) organisées aux dates suivantes :

Les 9 et 10 avril 2026

- Amorcer un plan d'action permettant de déterminer une stratégie en matière de prévention des discriminations afin de limiter les déterminismes sociaux, l'autocensure et les choix subis et en échanger lors d'un **temps intermédiaire de travail en visio conférence** (1H30) individualisé pour chaque cité éducative (date à déterminer avec chaque cité)
- Participer **au temps de restitution en visio conférence** (1H30) afin de partager les enseignements

A noter :

La participation au cycle de qualification est gratuite.

Les frais de repas seront à la charge des participants lors du cycle de qualification. Une attestation de présence pourra être délivrée à la demande des participants.

Délai pour le dépôt des candidatures

Les cités éducatives intéressées sont appelées à manifester leur intérêt auprès de l'IREV avant **le 13 février 2026**. Un entretien préalable est tout à fait possible avec l'équipe afin d'en échanger.

Comment répondre à cet AMI ?

Signalez votre intérêt via le formulaire indiqué ci-dessous avant le **13 février 2026** reprenant les précisions suivantes :

- La composition pressentie du groupe d'acteurs locaux (profil, nombre de participants...),
- Explication des enjeux de votre territoire au regard du sujet,
- Présentation synthétique éventuelle des avancées en la matière et des besoins,
- Vos premières attentes.

[Candidatez ici](#)

Les modalités de sélection

IREV • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Bât. Arboretum • 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 • contact@irev.fr • www.irev.fr

Sur la base des réponses fournies par les cités éducatives intéressées, l'équipe de l'IREV retiendra deux à trois cités éducatives (soit un collectif de 20 à 30 personnes). La motivation et l'engagement à participer aux travaux sur la durée du projet seront déterminants.

Contacts utiles :

Lisa PATRIARCHE l.patriarche@irev.fr
Ingrid DEQUIN i.dequin@irev.fr